

**Réponses aux engagements pris à la séance de
travail du 18 janvier 2023**

Engagement #1 :

Le Coordonnateur – soumettre une version révisée, en suivi des modifications et en version finale, le cas échéant, des textes des documents « Processus de consultation préalable au dépôt des normes de fiabilité pour adoption par la Régie » et « Mécanisme de dépôt des normes de fiabilité »:

R1

Le Coordonnateur dépose le Mécanisme de dépôt des normes de fiabilité révisé à la pièce HQCF-3, document 1 et en suivi des modifications à la pièce HQCF-3, document 3.1. Il dépose également le Processus de consultation préalable au dépôt des normes de fiabilité pour adoption par la Régie révisé à la pièce HQCF-3, document 3 ainsi qu'en suivi des modifications à la pièce HQCF-3, document 3.1.